



: « Je demande les noms des agents qui m'ont agressé, mais pour toute réponse, on me rend mes affaires et on me jette dehors»

a accepté que nous publions le récit de ses déboires. La scène se passe en avril 2007 à C., après une altercation avec un contrôleur SNCB...

« Lors de mes trajets M.-C. (pour aller au travail) un contrôleur de la SNCB m'a pris en grippe. Après avoir signé dans un contrat de travail, j'ai du prendre le train la première semaine sans avoir d'argent pour le payer : je commençais en intérim, il me fallait une semaine avant d'avoir de quoi payer mon titre de transport. Durant cette semaine, j'ai donc pris le train en prenant soin d'avertir chaque jour le contrôleur de ma situation. En milieu de semaine, je tombe sur le contrôleur L., qui n'a pas du apprécier que je le dérange pour demander un ticket sans argent, car il s'est mis à me critiquer ouvertement devant tous les autres passagers en me disant que quand on a pas d'argent pour acheter du pain, on ne mange pas, et qu'il en était de même pour le train.

Révolté par l'attitude de ce contrôleur, j'ai remarqué qu'il n'avait pas contrôlé les billets de train durant le trajet, il s'était plutôt assis en charmante compagnie pour discuter durant le service. Au moment de descendre à M., je lui ai signalé que la prochaine fois que je le verrai, je ne prendrai plus la peine de lui annoncer ma situation puisqu'il semblait qu'il ne travaillait pas durant son service, j'aurai donc très bien pu faire l'économie du billet de train et de l'amende administrative.

La semaine suivante, je touche mon premier salaire intérimaire, je paye mes

dettes à la SNCB et j'ai la possibilité de m'acheter mes propres billet de train. Il faut savoir que je bossais à G., en plus du train, je devais prendre un bus pour me rendre sur mon lieu de travail. En revenant le soir, il arrivait souvent que je ne puisse prendre mon billet à la gare faute de temps, je prenais alors soin d'avertir le contrôleur non plus pour signaler mon impossibilité de payer, mais bien pour signaler que je prendrai mon ticket durant le trajet. Tout s'est bien passé durant quelques semaines, jusqu'au jour où je tombe pour la seconde fois sur ce contrôleur. Je l'avertis de ma situation mais il refuse de me laisser monter dans le train, je reste pantois quant à sa réaction, lui de son coté ricane. Je prend le train suivant pour me rendre sur mon lieu de travail où j'arrive en retard.

Quelques jours plus tard de nouveau, sur le chemin du retour, en voulant signaler que je vais payer mon billet dans le train, je me rend compte que c'est de nouveau L. qui contrôle. De nouveau celui-ci me refuse le droit de prendre mon ticket, malgré le fait que je lui montre que j'ai de l'argent pour payer, je lui montre aussi les tickets de la semaine pris de la même manière qu'aujourd'hui, mais rien n'y fait, il me demande de descendre du train. J'explose de colère, je refuse et m'assieds fermement en refusant de quitter le train. Le contrôleur fait de l'excès de zèle : il appelle d'abord le chef de gare qui en comprend pas la réaction de ce contrôleur; après avoir essayé de lui faire entendre raison, le chef de gare me regarde d'un air gêné et m'explique que le contrôleur est allé chercher la police des chemins de fer.

Trois policiers arrivent, j'essaye d'expliquer la situation mais je n'ai pas droit à la parole : au lieu de m'écouter les policiers me demandent de sortir du train. Je refuse en expliquant que c'était la troisième fois que cet homme me prenait en grippe et que je refusais de descendre, que j'avais de quoi payer et que ce n'était pas normal de subir cela. L'un des policiers me demande de me calmer, je lui explique que c'est difficile de revenir au calme face à un contrôleur obstiné. Le policier m'explique que si je continue comme cela, il va me menotter. Je lui réponds que si cela lui fait plaisir, il peut le faire. 10 secondes plus tard, j'étais évacué du train, les main menottées derrière le dos.

Je suis entouré de 4 policiers, j'enrage, énervé mais pas violent pour un sou, la seule chose que je veux, c'est être entendu réellement. On me fait rentrer dans le poste situé dans l'enceinte de la gare, direction le bureau. Les policiers changent alors de ton : sans aucune raison, je suis plaqué au mur par deux policiers, un troisième en rentrant dans le bureau me lance sa main au visage en me disant qu'il allait bien s'amuser avec moi. Je ne comprend plus rien, je sens une main sur ma gorge qui me coupe la respiration, je demande pourquoi, je n'ai à aucun moment fait preuve de violence ni d'agressivité, mais rien n'y fait. Au bout de quelques secondes, celui qui doit être le supérieur du poste envoie deux des policiers m'ayant violenté dans leur bureau, j'ai enfin le temps de m'exprimer. En regroupant les faits, les policiers se rendent compte que mon histoire tient la route. J'ai de l'argent, j'ai les tickets de train de la semaine pris de la même manière qu'aujourd'hui, mes raisons pour prendre mon ticket dans le train sont tout à fait valable. Quand je leur demande de prendre contact avec le chef de gare pour qu'il confirme que lui-même n'a pas compris la réaction de ce contrôleur, le ton des policiers change. Après 45 minutes les choses commencent enfin à se débloquer. Au moment où les policiers comprennent que je suis la

victime, sans plus attendre ils mettent fin à l'audition. Motif invoqué, ils sont appelés en renfort sur une autre affaire (je n'ai entendu aucun appel, aucune demande, ils essayent en fait de se débarrasser de moi). Je demande le noms des agents qui m'ont agressés, mais pour toute réponse, on me rend mes affaires et on me jette dehors.

Révolté, j'ai d'abord tenté de porter plainte au bureau de police officiel de C.. On n'a pas voulu prendre ma plainte, l'agent d'accueil m'a timidement indiqué le comité P en soutien. Je ne voulais pas en rester là, j'ai déposé plainte contre ce contrôleur au bureau de police des chemin de fer de M., les policiers ont pris le temps de regrouper les informations et le chef de gare impuissant a confirmé que c'était bien le contrôleur L. qui avait bien pété un plomb. Le soir, j'étais de nouveau au bureau de la police des chemins de fer de C. pour rencontrer le chef de ces policiers. Cette personne n'a pas voulu prendre de plainte, j'ai quand même eu la possibilité de rencontrer le chef de l'unité qui m'a intercepté, celui-ci s'est excusé pour son attitude, mais à aucun moment je n'ai pu obtenir les noms des agents qui m'ont violenté.

J'ai voulu prendre le temps de raconter mon expérience, car j'ai entendu ce matin Monsieur V. G., enquêteur, s'indigner de l'existence d'un site comme ObsPol. Je voulais juste qu'il sache que si la hiérarchie ne cherchait pas à cacher sans cesse les débordements de ses troupes, nous n'aurions peut-être pas le sentiment d'être obligés de venir raconter notre expérience. J'ai à tout moment de ma vie respecté l'uniforme ainsi que ceux qui mettent leur vie au service de la population, mais les agents à qui j'ai eu à faire ce jour n'avaient de policier que l'uniforme. Habillés en treillis et *combat shoes*, j'aurai pu les apparenter à n'importe quel groupuscule nazi. »